



Propositions de la Commission de révision des lois bioéthique : les Français en avance sur leurs représentants

Le rapport de la mission parlementaire rendu public aujourd'hui par M. Jean Leonetti n'est pas à la hauteur des enjeux et des espérances suscitées par la révision de la loi bioéthique, et plus largement des évolutions de notre société.

Après un an d'auditions, de consultations multiples et d'états généraux dont le principe semblait intéressant mais la mise en œuvre extrêmement contestable, force est de constater que le résultat n'est pas satisfaisant.

Les députés socialistes qui ont participé aux travaux de la Commission ont décidé de s'abstenir lors du vote des propositions.

Les conclusions du rapporteur UMP sont, en effet, très éloignées des pratiques sociales et familiales et des demandes des Français. Les propositions formulées à l'attention du Parlement témoignent d'un conservatisme confondant en particulier en ce qui concerne l'accès à l'assistance médicale à la procréation. Les préjugés et les réticences, en particulier à l'égard de l'homoparentalité, l'ont emporté dans bien des cas sur la légitimité des projets parentaux comme sur l'intérêt de l'enfant pourtant revendiqué comme principe éthique à part entière.

De plus, la proposition de maintenir l'interdiction, assortie d'un moratoire, pour la recherche sur les cellules souches embryonnaires témoigne d'un décalage avec la réalité des pratiques déjà largement encadrées. Elle risque de porter préjudice à la recherche française et in fine à tous ceux qui placent, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, de grands espoirs dans les progrès de la recherche.

Si la vigilance et la défense de principes comme la dignité humaine, la responsabilité vis-à-vis des générations futures ou la laïcité sont des impératifs moraux, la peur ne peut pas, elle, être un principe éthique. Sous couvert de propositions « raisonnables », la droite témoigne de son incapacité à prendre en compte de manière satisfaisante les progrès des sciences et des techniques et à être en phase avec les évolutions d'une société qui change.

Communiqué de Najat Vallaud-Belkacem, Secrétaire nationale en charge des questions de société et de Bertrand Monthubert, Secrétaire national en charge de la recherche